

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 AVRIL 2014



COMPTE RENDU SUCCINCT



Le jeudi 24 avril 2014 à 20h, le conseil municipal, légalement convoqué le 18 avril 2014, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Manuela MARIE.

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE, Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY, Monsieur Michel POIROT (*absent de 21h25 à 21h43 et de 21h47 à 22h00*), Madame Elianor TAGNE, Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Monsieur Daniel CHANEL, Monsieur Michel VANDROUX, Madame Evelyne LEGROUX, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE, Madame Marie-Claude LALEMANT, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Christian JAKOB (*absent de 21h25 à 21h43*), Madame Géraldine CARREAU, Madame Cécile POINGT, Monsieur Ludovic LEA, Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT.

Avaient donné pouvoir :

Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE a donné pouvoir à Monsieur Joël MANCEL.
Monsieur Jean-Sébastien SALIS a donné pouvoir à Madame Evelyne PUECHAVY.
Madame Muriel DAUVERGNE a donné pouvoir à Monsieur Jean-François BOUTOILLE.
Madame Blandine BERJOT a donné pouvoir à Madame Géraldine CARREAU.
Monsieur Arnaud RICHARD a donné pouvoir à Monsieur Léon JANUS.
Madame Laurence DIJON a donné pouvoir à Monsieur Philippe PAILLET.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Manuela MARIE est désignée secrétaire de séance, **par 31 voix pour, 1 voix contre** (Madame Nathalie JUBAN) **et 1 abstention** (Monsieur Alain GELOT).

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 AVRIL 2014

Le procès verbal de la séance du 15 avril 2014 est adopté **par 23 voix pour et 10 voix contre** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT).

2014 04 24 DEL01 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET VILLE 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 21 voix pour, 4 voix contre** (Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT) **et 6 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif ville 2013 :

1. Section de fonctionnement :

- Le montant des dépenses est de : 12 299 064.09 €
- Le montant des recettes est de : 12 766 181.32 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 467 117.23 €

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	3 147 819.17 €
012	Charges de personnel	6 509 783.04 €
014	Atténuations de produits	572 605.94 €
65	Charges de gestion courante	1 264 671.04 €
66	Charges financières	275 286.70 €
67	Charges exceptionnelles	23 074.08 €
042	Opérations d'ordre	505 824.12 €
	TOTAL	12 299 064.09 €

FONCTIONNEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
013	Atténuation de charges	190 935.52 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 344 022.22 €
73	Impôts et taxes	8 203 742.96 €
74	Dotations et participations	2 851 179.04 €
75	Autres produits de gestion courante	107 163.86 €
76	Produits financiers	29.05 €
77	Produits exceptionnels	69 107.95 €
042	Opérations d'ordre	0.72 €
	TOTAL	12 766 181.32 €

2. Section d'investissement :

- Le montant des dépenses est de : 2 223 831.56 €
- Le montant des recettes est de : 2 575 710.12 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 351 878.56 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	597 712.64 €
20	Immobilisations incorporelles	44 557.85 €
21	Immobilisations corporelles	1 558 784.95 €
23	Immobilisations en cours	11 387.70 €
040	Opérations d'ordres	0.72 €
041	Opérations patrimoniales	11 387.70 €
	TOTAL	2 223 831.56 €

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
13	Subventions d'investissement	177 975.64 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	519 238.70 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	1 359 967.20 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	1 316.76 €
040	Opérations d'ordre	505 824.12 €
041	Opérations patrimoniales	11 387.70 €
	TOTAL	2 575 710.12 €

2014 04 24 DEL02 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET VILLE 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour et 10 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT) DECIDE

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion Ville 2013.

2014 04 24 DEL03 : AFFECTATION DU RESULTAT SUR LE BUDGET VILLE 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour et 10 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT) DECIDE

- **D'ADOPTER** l'affectation du résultat ville 2013 :

Section d'investissement :

Excédent de l'exercice 2013 :	+ 351 878.56 €
Résultat antérieur reporté :	- 1 433 745.45 €
Résultat cumulé au 31/12/2013 :	- 1 081 866.89 €
Balance des restes à réaliser :	- 234 303.49 €

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2013 :	+ 467 117.23 €
Résultat antérieur reporté :	3 926 910.86 €
Résultat cumulé au 31/12/2013 :	4 394 028.09 €

La somme est à affecter à l'article 002 – solde de fonctionnement reporté – du budget primitif 2013 pour 3 077 857.71 €. Le complément soit 1 316 170.38 €, sera versé à l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés du budget primitif 2014 pour combler le déficit de la section d'investissement.

2014 04 25 DEL04 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF VILLE 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour et 10 voix contre** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT) DECIDE

- **D'ADOPTER** le budget primitif ville 2014 qui s'équilibre à 15 804 892.71 € en section de fonctionnement et à 5 249 875.13 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	3 282 987.54 €
012	Charges de personnel	6 930 830.00 €
014	Atténuations de produits	695 728.56 €
65	Charges de gestion courante	1 467 791.73 €
66	Charges financières	328 550.13 €
67	Charges exceptionnelles	22 800.00 €
023	Virement de la section d'investissement	2 605 157.93 €
042	Opérations d'ordre	471 046.82 €
	TOTAL	15 804 892.71 €

FONCTIONNEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 324 360.00 €
73	Impôts et taxes	8 422 770.00 €
74	Dotations et participations	2 626 959.00 €
75	Autres produits de gestion courante	105 400.00 €
013	Atténuation de charges	247 516.00 €
76	Produits financiers	30.00 €
002	Résultat reporté	3 077 857.71 €
	TOTAL	15 804 892.71 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
20	Immobilisations incorporelles	235 345.05 €
204	Subventions d'équipement versées	398 430.66 €
21	Immobilisations corporelles	2 699 929.04 €
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000.00 €
001	Solde d'exécution négatif	1 081 866.89 €
	Restes à réaliser	234 303.49 €
	TOTAL	5 249 875.13 €

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
13	Immobilisations incorporelles	7 500.00 €
10	Dot. Fonds divers et réserves	659 000.00 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	1 000.00 €
024	Produits des cessions immobilières	190 000.00 €
1068	Excédent de fonctionnement	1 316 170.38 €
021	Virement de section de fonctionnement	2 605 157.93
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	471 046.82 €
	TOTAL	5 249 875.13 €

2014 04 24 DEL05 : ADOPTION DES TAUX 2014 DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour, 4 voix contre** (Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT) **et 6 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'ADOPTER** les taux d'imposition 2014 suivants :

	2013	2014
Taxe d'habitation	16.81 %	16.81 %
Taxe foncière	18.73 %	18.73 %
Taxe foncière non bâti	109.32 %	109.32 %

2014 04 24 DEL06 : ADOPTION DE LA SUBVENTION 2014 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 29 voix pour et 4 abstentions** (Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT), DECIDE

- **D'ADOPTER** la subvention de fonctionnement d'un montant de 498 000 € attribuée au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2014.

2014 04 24 DEL07 : ADOPTION DES SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 24 voix pour et 6 voix contre** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'ADOPTER** les subventions aux associations 2014 pour un montant total de 115 154 €.

2014 04 24 DEL08 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 25 voix pour et 6 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif assainissement 2013 :

1. Section d'exploitation :

- Le montant des dépenses est de : 353 574.55 €
- Le montant des recettes est de : 487 270.12 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 133 695.57€

EXPLOITATION		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	80 941.42 €
66	Charges financières	64 754.38 €
042	Opérations d'ordre	207 878.75 €
	TOTAL	353 574.55 €

EXPLOITATION		
Recettes	Désignation	Montant
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	425 993.84 €
74	Subventions d'exploitation	29 585.54 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 690.74 €
	TOTAL	487 270.12 €

2. Section d'investissement :

- Le montant des dépenses est de : 303 398.66 €
- Le montant des recettes est de : 274 825.75 €

Cette section présente donc un résultat déficitaire de : 28 572.91 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
13	Subventions d'investissement	528.00 €
16	Remboursement d'emprunt	129 692.21 €
20	Immobilisations corporelles	31 201.25 €
23	Immobilisations en cours	92 206.46 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	31 690.74 €
041	Opérations patrimoniales	18 080.00 €
	TOTAL	303 398.66 €

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 867.00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	207 878.75 €
041	Opérations patrimoniales	18 080.00 €
	TOTAL	274 825.75 €

2014 04 24 DEL09 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ASSAINISSEMENT 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 26 voix pour et 6 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte de gestion assainissement 2013.
-

2014 04 24 DEL10 : AFFECTATION DU RESULTAT SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 26 voix pour et 6 abstentions** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'ADOPTER** l'affectation du résultat assainissement 2014 :

Section d'investissement :

Déficit de l'exercice 2013 :	-	28 572.91 €
Résultat antérieur reporté :	-	58 550.47 €
Résultat cumulé au 31/12/2013 :	-	87 123.38 €
Balance des restes à réaliser :	-	293 192.94 €

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2013 :	+	133 695.57 €
Résultat antérieur reporté :	+	621 578.54 €
Résultat cumulé au 31/12/2013 :	+	755 274.11 €

La somme est à affecter à l'article 002 – solde de fonctionnement reporté – du budget primitif 2013 pour 374 957.79 €. Le complément soit 380 316.32 €, sera versé à l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés du budget primitif 2014 pour combler le déficit de la section d'investissement.

2014 04 24 DEL11 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 26 voix pour et 6 voix contre** (Monsieur Léon JANUS, Monsieur Pascal QUIJOUX, Madame Amparo MARTAUD, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Nathalie JUBAN, Monsieur Arnaud RICHARD), DECIDE

- **D'ADOPTER** le budget primitif assainissement 2014 qui s'équilibre à 865 648,53 € en section d'exploitation et à 1 157 446,85 € en section d'investissement.

EXPLOITATION		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	98 500.00 €
66	Charges financières	79 100.00 €
023	Virement de la section d'investissement	480 887.49 €
042	Opérations d'ordre	207 161.04 €
	TOTAL	865 648.53 €

EXPLOITATION		
Recettes	Désignation	Montant
70	Ventes de produits fabriqués	459 000.00 €
002	Résultat reporté	374 957.79 €
042	Opérations d'ordre	31 690.74 €
	TOTAL	865 648.53 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
20	Immobilisations incorporelles	52 000.00 €
23	Immobilisations en cours	572 839.79 €
16	Emprunts et dettes assimilées	120 600.00 €
040	Opérations d'ordre	31 690.74 €
001	Résultat reporté	87 123.38 €
	Restes à réaliser	293 192.94 €
	TOTAL	1 157 446.85 €

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 000.00 €
021	Immobilisations en cours	480 887.49 €
106	Réserves	380 316.32 €
13	Subventions d'investissement	55 082.00 €
040	Opérations d'ordre	207 161.04 €
	TOTAL	1 157 446.85 €

2014 04 24 DEL12 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT AU CONTRAT ENFANT JEUNESSE CONCLU AVEC LA CAF DES YVELINES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse.
 - **D'AUTORISER** le Maire à signer l'avenant au CEJ n°201100444.
-

2014 04 24 DEL13 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A L'EFFACEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION AVEC LE SIERTECC ET ORANGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'effacement des réseaux de télécommunication avec le SIERTECC et ORANGE,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents administratifs et financiers qui s'y rapportent.

La séance est levée à 22h25.

Le Maire,

Joël MANCEL